



A domicile, de vrais métiers reconnus

De nouveaux statuts, des formations qualifiantes et reconnues, des revenus revalorisés... dans le secteur social, certains "métiers à domicile" connaissent aujourd'hui de vraies évolutions leur octroyant plus de reconnaissance. Aide à domicile, famille d'accueil ou assistante maternelle, les métiers se professionnalisent et devraient susciter des vocations dans un secteur en pleine mutation.

Famille d'accueil : un métier, des responsabilités

Marie-Claude Hémon héberge en permanence deux personnes âgées dans sa maison à Coray. Agréée famille d'accueil depuis janvier 94, elle a transformé son goût du contact avec les seniors en un vrai métier : famille d'accueil. Christophe Nicolas et Monique Le Dahéron respectivement âgés de 100 et 71 ans, partagent ainsi la vie quotidienne de Marie-Claude. "Ils ont confiance en moi et comptent sur moi pour tout" dit Marie-Claude, qui leur transmet beaucoup d'affection. "Tu es mes bras, mes jambes et mes yeux" a coutume de dire Monique, très reconnaissante.

"Ils font partie de la famille"

Alternative précieuse au placement en institution, l'accueil familial permet surtout aux anciens de retrouver ou prolonger une vie de famille, dans de bonnes conditions. "Ils font partie de la famille, d'ailleurs mes petits enfants vont d'abord saluer Christophe et Monique avant de m'embrasser quand ils viennent me voir. Ils reportent aussi sur eux beaucoup d'affection."

Une formation continue

Si Marie-Claude a "toujours aimé s'occuper des personnes âgées" elle a, depuis l'obtention de son agrément délivré par le président du Conseil général, suivi de nombreuses formations délivrées au fil des années —une dizaine de demi-journées chaque année suivant les disponibilités des familles d'accueil-. Les thèmes développés y sont très divers, comme par exemple les troubles psychiques, l'hygiène corporelle, la tutelle, le secret professionnel, des groupes de paroles... Ces modules permettent de faire face aux difficultés rencontrées par les familles d'accueil. La formation est organisée et financée par le Conseil général. Parmi les qualités requises pour exercer un tel métier, Marie-Claude évoque spontanément les notions de tolérance, de constance, de responsabilité, d'écoute et de compréhension. "Et puis les anciens ont beaucoup de choses à nous apporter, dit-elle. Les satisfactions sont nombreuses, car les liens sont très forts."



Marie-Claude Hémon (au centre) en compagnie de Monique Le Dahéron et Christophe Nicolas.

130 familles d'accueil sont agréées dans le Finistère : 48 pour des personnes âgées et 82 pour des personnes handicapées. Elles sont rémunérées par les personnes placées ou par leur représentant. En plus de la revalorisation des loyers, le Conseil général a décidé depuis janvier dernier, de mettre en place des congés payés pour les familles d'accueil.

Pour tout renseignement concernant le métier de famille d'accueil :
Direction des personnes âgées et des personnes handicapées
au Conseil général.
Cité administrative Ty Nay
Tél. 02 98 76 38 06
ou 02 98 76 24 68